



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère des Affaires Etrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur

Centre National d'Action Antimines

REUNION DES EXPERTS SUR L'ASSISTANCE AUX VICTIMES
PARTAGE D'EXPERIENCES
04 DECEMBRE 2020

L'intervention du Centre National d'Action Antimines du Sénégal va concerner trois points.

1. L'appareillage des victimes constitue une priorité pour notre pays. Sa mise en œuvre rencontre certaines contraintes. Pour y faire face, le CNAMS a pu, avec l'autorisation de son ministère de tutelle, nouer un partenariat avec le Centre d'appareillage de la Guinée Bissau grâce à un financement de l'Etat du Sénégal et du CICR qui apporte également un appui technique dans ce domaine.

Pour faciliter la mise en œuvre du projet, une convention a été signée entre le CNAMS, le CICR et l'Association Sénégalaise des Victimes de mines. Cette coopération sud-sud a permis de :

- fournir des prothèses de qualité ;
- renforcer l'aspect transfrontalier de l'action antimines ;
- rapprocher les organisations de personnes handicapées des deux pays à travers le partage d'expériences.

Il sied de rappeler que la Guinée Bissau est un pays frontalier au Sénégal et a aussi connu la problématique des mines.

2. Les soins médicaux ultérieurs : aujourd'hui, avec un financement de l'Etat du Sénégal et de ses partenaires, des conventions ont été signées avec les structures de santé des régions contaminées par les mines pour assurer la gratuité des soins et des médicaments à toutes les victimes. Ainsi, dans un contexte où la santé coûte chère, il est important que les victimes soient épargnées de ces soucis.
3. La réinsertion socioéconomique a été inspirée en partie de l'approche du Ministère de la Famille qui consiste à assister la personne dans ce qu'elle sait

faire le mieux. Ainsi, en renforçant des victimes de mines à partir de l'existant, le CNAMS leur a permis de mieux développer leurs activités.

En conclusion, il y a lieu de noter que l'insuffisance des ressources financières ne facilite pas la mise en œuvre des activités planifiées.